

langdon

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon
États financiers
Au 30 juin 2026

Avis au lecteur :
Le rapport financier semestriel n'a pas été examiné par un auditeur.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

États de la situation financière

Au 30 juin 2026 (non audité) et au 31 décembre 2025

	Notes	30 juin 2026 (non audité) \$	31 décembre 2025 (audité) \$
Actif			
Actif courant			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		38 621 388	47 630 510
Trésorerie		687 606	756 647
Montant à recevoir sur la souscription de parts		10 040	59 392
Dividendes et intérêts à recevoir		49 494	51 142
Autres montants à recevoir		227 874	181 283
		39 596 402	48 678 974
Passif			
Passif courant			
Montant à payer pour le rachat de parts		–	35 424
Frais de gestion à payer		40 775	34 279
Dettes d'exploitation		37 063	134 181
		77 838	203 884
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		39 518 564	48 475 090
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie			
Catégorie A		4 242 838	5 163 551
Catégorie F		24 387 106	31 646 825
Catégorie I		883 641	1 493 050
Catégorie P		5 462 880	5 371 671
Catégorie O		4 542 099	4 203 290
		39 518 564	48 475 090
Parts rachetables en circulation	6		
Catégorie A		321 093	376 790
Catégorie F		1 770 105	2 227 318
Catégorie I		59 160	97 554
Catégorie P		388 075	370 010
Catégorie O		332 944	343 378
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Catégorie A		13,21	13,70
Catégorie F		13,78	14,21
Catégorie I		14,94	15,30
Catégorie P		14,08	14,52
Catégorie O		13,64	13,98

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 juin (non audité)

		2026	2025
	Notes	\$	\$
Revenus			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes		272 342	259 723
Intérêts à distribuer		5 618	11 466
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements		2 657 813	2 007 850
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements		(3 888 232)	365 635
Gain (perte) net sur les placements		(952 459)	2 644 674
Gain (perte) net réalisé sur les opérations en devises		(9)	(6)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur la conversion de devises		(7)	(22)
Gains (pertes) réalisés et latents sur les opérations en devises		(16)	(28)
Total des revenus (pertes)		(952 475)	2 644 646
Charges			
Frais de gestion	7	267 145	247 470
Honoraires du comité d'examen indépendant		4 684	5 327
Coûts de transactions	9	37 213	40 042
Honoraires d'audit		11 917	4 901
Frais d'administration et droits de garde		71 698	(17 745)
Frais juridiques		7 736	2 472
Honoraires pour services fiscaux		4 588	4 280
Total des charges avant absorption par le gestionnaire		404 981	286 747
Moins les charges absorbées par le gestionnaire	7	(46 591)	–
Total des charges après absorption par le gestionnaire		358 390	286 747
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(1 310 865)	2 357 899

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

États du résultat global (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin (non audité)

		2026	2025
	Notes	\$	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie			
Catégorie A		(168 574)	244 369
Catégorie F		(842 222)	1 543 534
Catégorie I		(23 056)	49 708
Catégorie P		(164 372)	266 314
Catégorie O		(112 641)	253 974
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10	(1 310 865)	2 357 899
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
	10		
Catégorie A		(0,48)	0,67
Catégorie F		(0,44)	0,74
Catégorie I		(0,27)	0,85
Catégorie P		(0,44)	0,77
Catégorie O		(0,34)	0,79

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les semestres clos les 30 juin (non audité)

	Notes	Catégorie A 2026 \$	Catégorie A 2025 \$	Catégorie F 2026 \$	Catégorie F 2025 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		5 163 551	4 598 157	31 646 825	26 387 671
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(168 574)	244 369	(842 222)	1 543 534
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables					
Revenu net de placement		–	–	–	–
Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		–	–	–	–
Opérations sur parts rachetables					
Produit de l'émission de parts rachetables		116 675	223 324	1 611 453	2 651 810
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		–	–	–	–
Rachats de parts rachetables		(868 814)	(335 444)	(8 028 950)	(1 774 389)
Total des opérations sur parts rachetables		(752 139)	(112 120)	(6 417 497)	877 421
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période		(920 713)	132 249	(7 259 719)	2 420 955
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		4 242 838	4 730 406	24 387 106	28 808 626

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les semestres clos les 30 juin (non audité)

		Catégorie I	Catégorie I	Catégorie P	Catégorie P
		2026	2025	2026	2025
	Notes	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		1 493 050	775 864	5 371 671	4 469 981
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(23 056)	49 708	(164 372)	266 314
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables					
Revenu net de placement		–	–	(5 758)	(9 682)
Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		–	–	(5 758)	(9 682)
Opérations sur parts rachetables					
Produit de l'émission de parts rachetables		13 647	–	255 581	–
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		–	–	5 758	9 682
Rachats de parts rachetables		(600 000)	–	–	–
Total des opérations sur parts rachetables		(586 353)	–	261 339	9 682
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période		(609 409)	49 708	91 209	266 314
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		883 641	825 572	5 462 880	4 736 295

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les semestres clos les 30 juin (non audité)

	Notes	Catégorie O 2026 \$	Catégorie O 2025 \$	Total du Fonds 2026 \$	Total du Fonds 2025 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		4 799 993	3 944 316	48 475 090	40 175 989
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(112 641)	253 974	(1 310 865)	2 357 899
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables					
Revenu net de placement		–	–	(5 758)	(9 682)
Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		–	–	(5 758)	(9 682)
Opérations sur parts rachetables					
Produit de l'émission de parts rachetables		–	5 000	1 997 356	2 880 134
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		–	–	5 758	9 682
Rachats de parts rachetables		(145 253)	–	(9 643 017)	(2 109 833)
Total des opérations sur parts rachetables		(145 253)	5 000	(7 639 903)	779 983
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période		(257 894)	258 974	(8 956 526)	3 128 200
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		4 542 099	4 203 290	39 518 564	43 304 189

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 juin (non audité)

	Notes	2026 \$	2025 \$
Activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(1 310 865)	2 357 899
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Produit de la vente de placements		17 524 343	15 142 758
Achats de placements		(9 745 640)	(16 354 870)
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements		(2 657 813)	(2 007 850)
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements		3 888 232	(365 635)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(135 565)	(117 228)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		7 562 692	(1 344 926)
Activités de financement			
Produit de la souscription de parts rachetables		2 046 708	2 893 026
Distributions payées aux détenteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties		–	(3 606)
Montant versé au rachat de parts rachetables		(9 678 441)	(2 109 833)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(7 631 733)	779 587
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période		(69 041)	(565 339)
Trésorerie à l'ouverture de la période		756 647	1 320 725
Trésorerie à la clôture de la période		687 606	755 386
Informations supplémentaires			
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts		273 990	243 371
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts		760	1 785

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2026

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen	Juste valeur	% du total
		\$	\$	
Énergie				
4 000 000	Logan Energy Corp.	3 031 491	3 360 000	8,5
120 000	PrairieSky Royalty, Ltd.	2 855 557	3 808 800	9,6
362 600	Storm Development Corp.	1 933 606	2 356 900	6,0
30 000	TerraVest Industries Inc.	3 702 034	3 482 700	8,8
		11 522 688	13 008 400	32,9
Industrie				
65 000	ATS Corporation	2 945 801	2 657 200	6,7
20 000	Exchange Income Corporation	1 955 070	2 646 200	6,7
75 000	Quincaillerie Richelieu Ltée	2 665 890	3 057 000	7,7
		7 566 761	8 360 400	21,1
Consommation discrétionnaire				
100 000	A & W Food Services of Canada Inc.	3 747 060	3 659 000	9,2
25 000	Groupe Dynamite Inc.	425 933	1 338 500	3,4
		4 172 993	4 997 500	12,6
Produits de première nécessité				
4 500 000	Pharmacorp Rx Inc.	1 885 500	2 250 000	5,7
2 750 000	Pharmacorp Rx Inc., bons de souscription (éch. le 10 nov. 2027)	5 500	220 000	0,6
		1 891 000	2 470 000	6,3
Produits financiers				
30 000	Société financière Definity	1 663 048	2 257 200	5,7
183 500	The Westaim Corporation	4 250 141	4 220 500	10,7
		5 913 189	6 477 700	16,4

Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen	Juste valeur	% du total
		\$	\$	
	Immobilier			
16 400	FirstService Corporation	3 408 832	3 307 388	8,4
		3 408 832	3 307 388	8,4
	Ajustements au titre des coûts de transactions	(35 893)		
	Total des placements	34 439 570	38 621 388	97,7
	Autres actifs, moins les passifs		897 176	2,3
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		39 518 564	100,0

1. Structure

Le Portefeuille de petites sociétés canadiennes Langdon (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie selon les lois de l'Ontario, aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 28 juillet 2022. Langdon Equity Partners Ltd. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

L'adresse du siège social du Fonds est le 130, Bloor Street West, Suite 1000, Toronto (Ontario) M5S 1N5, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une croissance du capital à long terme essentiellement par l'intermédiaire de placements dans des actions ordinaires de petites sociétés canadiennes.

La date de début des activités pour chaque catégorie de parts du Fonds est présentée ci-dessous.

Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie P	Catégorie O
26 août 2022	26 août 2022	26 août 2022	30 août 2022	24 janvier 2023

Le conseil d'administration du gestionnaire et du fiduciaire a approuvé les états financiers intermédiaires le 28 août 2026.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) et applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations sur les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers sont présentées ci-après. Les présents états financiers tiennent compte des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date de clôture de la période, ainsi que des revenus et des charges pour la période de présentation de l'information. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes.

Changements aux informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par le Fonds au moyen des mêmes méthodes comptables que les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Le Fonds n'a pas appliqué de manière anticipée toute autre norme, interprétation ou modification publiée, mais pas encore entrée en vigueur.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Classement et présentation

Actif — Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur les données sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions.

En vertu de la méthode du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt contractuel.

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie provenant des placements sont arrivés à échéance ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, dans l'état du résultat global de la période où ils se produisent.

La juste valeur des titres pour lesquels il n'existe aucun cours de marché est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture. Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 4 traite des méthodes du Fonds concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

Les titres non cotés évalués au niveau 3 sont des placements dans des sociétés non cotées. Lorsqu'ils sont disponibles, les placements sont évalués en fonction de la transaction la plus récente portant sur les titres de la société. Lorsqu'il n'y a pas d'informations récentes ou que l'information n'est pas disponible, leur valeur est calculée à partir d'un certain nombre de facteurs, dont les flux de trésorerie disponibles.

Trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

La valeur des actifs et des passifs, y compris les placements, libellés en devises est convertie en dollars canadiens à la date d'évaluation, aux taux de change fournis par un ou plusieurs fournisseurs de services d'établissement des prix. Les achats et les ventes de placements et les revenus et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'incidence des fluctuations des taux de change sur les placements est comptabilisée dans l'état du résultat global, dans les gains (pertes) nets réalisés sur les placements et dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des placements. Le gain ou la perte réalisé et la plus-value ou moins-value latente découlant des autres transactions libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien sont présentés séparément.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

Comptabilisation des revenus

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers, pour lesquels cette date pourrait être passée; ces dividendes sont comptabilisés dès que le gestionnaire connaît la date ex-dividende.

Frais et charges

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit, notamment la gestion des placements du Fonds, la supervision des fournisseurs de services et l'administration générale. Le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation du Fonds en échange du paiement par ce dernier de frais de gestion annuels à taux fixe pour chacune de ses catégories. Le gestionnaire prend en charge à l'occasion certains frais d'exploitation.

Le gestionnaire peut recevoir, sur chaque catégorie de parts des Fonds, une prime de rendement.

Les revenus, les charges, les gains et les pertes entre les catégories, ainsi que les gains et pertes réalisés et latents sont répartis quotidiennement entre les catégories en proportion de leur actif net. Les frais et charges propres à une catégorie, comme les frais d'administration et les coûts du comité d'examen indépendant, sont imputés directement à chaque catégorie.

Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

Parts rachetables

Selon les normes IFRS de comptabilité, IAS 32 exige que les parts ou les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts rachetables du Fonds comportent une obligation contractuelle de distribuer le revenu net et les gains en capital nets réalisés au moins une fois l'an, en trésorerie, à la demande des porteurs de parts. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers. Les souscriptions et les rachats comprennent les échanges entre différentes catégories du Fonds, lesquelles sont exclues du poste « Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement » du tableau des flux de trésorerie.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à toute date d'évaluation et à la valeur liquidative par part. La valeur liquidative par part aux fins de souscriptions et de rachats est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds (c'est-à-dire la juste valeur totale de ses actifs moins celle de ses passifs) par le nombre total de parts en circulation à ce moment, et ce, chaque date d'évaluation, conformément aux dispositions de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* aux fins des opérations des porteurs de parts. L'actif net est établi conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers nécessite de faire appel au jugement pour appliquer les méthodes comptables du Fonds et d'établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers du Fonds.

4. Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Méthodes et données d'entrée — Les méthodes et les données d'entrée ci-après sont utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers. L'utilisation de certaines méthodes et données peut varier selon leur disponibilité et leur pertinence, et selon l'évolution des marchés et de la conjoncture économique.

Les actions sont habituellement évaluées, à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation des titres, au cours de clôture officiel ou au dernier prix de vente enregistré de la bourse ou du marché sur lequel elles sont négociées ou, s'il n'y a pas eu de vente, au dernier cours acheteur disponible.

Le prix des titres provient de la bourse ou du marché principal sur lequel ils sont négociés.

Classement — Le Fonds classe ses actifs et ses passifs en trois niveaux, en fonction des données d'entrée utilisées aux fins d'évaluation. Les valeurs du niveau 1 sont fondées sur des cours observés sur des marchés actifs pour des titres identiques. Les valeurs du niveau 2 sont basées sur des données de marché observables importantes, comme les cours de titres similaires et les cours des marchés inactifs. Les valeurs du niveau 3 sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes reflétant les hypothèses qui, selon le gestionnaire, pourraient être raisonnablement utilisées par les intervenants du marché pour évaluer les titres. Les tableaux suivants résument les types de données d'entrée utilisées pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

30 juin 2026 (non audité)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
\$				
Actif				
Placements en actions	36 044 488	220 000	2 356 900	38 621 388
Total des placements	36 044 488	220 000	2 356 900	38 621 388

31 décembre 2025 (audité)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
\$				
Actif				
Placements en actions	42 606 110	2 667 500	2 356 900	47 630 510
Total des placements	42 606 110	2 667 500	2 356 900	47 630 510

Au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir, des montants à payer et de l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur des titres cotés canadiens est fondée sur les cours de clôture des marchés à la fin de la période. Le cours utilisé pour les titres cotés canadiens est le cours de clôture. Ces instruments sont inclus au niveau 1.

Le cours de marché utilisé pour les fiducies d'investissement à participation unitaire non cotées est la valeur de sortie actuelle des parts. Ces instruments sont inclus au niveau 2.

La juste valeur des titres de capitaux propres non cotés est établie au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la clôture de chaque période. Lorsqu'une technique d'évaluation de ces instruments repose sur des données non observables importantes, ces instruments sont classés au niveau 3.

Évaluations de la juste valeur à l'aide de données d'entrée non observables importantes (niveau 3)

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de tous les instruments financiers de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 (non audité) et le 31 décembre 2025, notamment les gains (pertes) réalisés et latents compris dans les résultats :

30 juin 2026							
	Solde à l'ouverture de la période	Achats	Ventes	Gains réalisés	Gains latents	Solde à la clôture de la période	Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période et inscrits dans les gains (pertes) latents sur les placements
Placements en actions	2 356 900	–	–	–	–	2 356 900	–
Total	2 356 900	–	–	–	–	2 356 900	–

31 décembre 2025							
	Solde à l'ouverture de la période	Achats	Ventes	Gains réalisés	Pertes latentes	Solde à la clôture de la période	Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période et inscrits dans les gains (pertes) latents sur les placements
Placements en actions	2 175 600	–	–	–	181 300	2 356 900	181 300
Total	2 175 600	–	–	–	181 300	2 356 900	181 300

i) Processus d'évaluation

Les titres non cotés classés au niveau 3 sont des placements dans des sociétés non cotées. L'évaluation est basée sur diverses méthodes et hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de clôture. Le tableau et la description ci-après présentent la technique d'évaluation.

30 juin 2026							
Titres/instruments	Poste dans le tableau de la hiérarchie	Juste valeur (\$)	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Moyenne pondérée des données d'entrée	Variation raisonnable +/-	Variation de la valeur (\$) +/-
Actions	Placements en actions	2 356 900	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	15 %	+10 %/-10 %	235 690/ (235 690)

L'incidence sur l'évaluation d'une augmentation des données d'entrée indiquées ci-dessus représente la variation à la hausse ou à la baisse attendue de la juste valeur des placements classés au niveau 3 qui découlerait d'une augmentation des données utilisées. Une diminution des données d'entrée non observables aurait l'effet inverse. Des changements importants dans ces données pourraient aboutir à des évaluations de la juste valeur nettement plus élevées ou plus basses.

5. Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds peut être exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les effets négatifs potentiels de ces risques sur le rendement du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés, en surveillant quotidiennement les positions du Fonds et les événements du marché et en diversifiant les placements du portefeuille conformément à l'objectif de placement.

Risque de marché

Les économies et les marchés des capitaux du monde entier sont étroitement liés. Les événements économiques, financiers ou politiques, les accords commerciaux ou tarifaires, les guerres, le terrorisme, les incidents de cybersécurité, les catastrophes naturelles, les urgences sanitaires (telles que la propagation de maladies infectieuses) et d'autres situations ayant cours dans un pays ou une région pourraient avoir une incidence sur les économies ou les marchés du monde entier. C'est pourquoi, que le Fonds investisse ou non dans des titres dont les émetteurs se situent dans des pays touchés, ou qui y sont fortement exposés, la valeur et la liquidité des placements du Fonds pourraient subir les effets négatifs d'événements ayant lieu dans d'autres pays ou régions.

Risque de change — Le risque de change découle des instruments financiers libellés en devises.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds ne détenait aucun placement direct dans des actifs ou des passifs libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt — Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt du Fonds varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la plupart des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix — Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur, ou par tous les facteurs touchant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Au 30 juin 2026, la juste valeur des actions exposées au risque de prix était de 38 621 388 \$ (47 630 510 \$ au 31 décembre 2025). Si les cours des actions du portefeuille avaient augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait diminué ou augmenté d'environ 3 862 139 \$ (4 763 051 \$ au 31 décembre 2025). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds au 30 juin 2026 :

Répartition sectorielle	30 juin 2026 (non audité)	31 décembre 2025 (audité)
	%	%
Placements en actions		
Consommation discrétionnaire	12,6	13,8
Produits de première nécessité	6,3	5,5
Énergie	32,9	27,8
Produits financiers	16,4	28,4
Industrie	21,1	13,6
Immobilier	8,4	9,2
Autres actifs, moins les passifs	2,3	1,7
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100,0	100,0

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement envers le Fonds. Pour aider à gérer le risque de crédit, le gestionnaire du Fonds surveille attentivement la solvabilité et la solidité des contreparties réalisant des transactions pour le compte du Fonds. Le risque de défaut est considéré comme limité, car toutes les opérations sont réglées et payées à la livraison, et sont effectuées par des courtiers approuvés.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucun placement important dans des titres à revenu fixe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne soient pas facilement échangeables contre de la trésorerie au besoin. Le Fonds s'efforce de conserver un niveau de liquidités suffisant pour régler les charges et les rachats de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Cependant, une forte demande imprévue de rachats de parts pourrait amener le Fonds à vendre certains placements à un moment moins favorable afin de pouvoir régler ces rachats. Pour gérer la liquidité du Fonds et lui permettre de respecter ses obligations, les actifs du Fonds sont essentiellement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs qui, de l'avis du gestionnaire, peuvent être facilement vendus sur le marché dans des circonstances normales. De plus, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie suffisant est conservé pour financer les rachats prévus.

Au 30 juin 2026, les passifs du Fonds sont à payer dans un délai de trois mois. Au 31 décembre 2025, tous les passifs du Fonds sont arrivés à échéance en trois mois.

6. Parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories, et de parts dans chaque catégorie. Actuellement, le Fonds offre cinq catégories de parts : A, F, I, P et O. Les parts du Fonds sont offertes en tout temps. Les demandes de souscriptions supplémentaires ou de rachat reçues par le fiduciaire avant 16 h (heure de l'Est) à la date d'évaluation sont évaluées à la valeur liquidative par part établie à cette date. La valeur liquidative par part est calculée à la clôture de chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. Les porteurs de parts ont droit aux distributions au moment où elles sont déclarées. Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles ou versées en trésorerie, au gré du porteur de parts. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Les fluctuations du capital du Fonds au cours de la période sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le capital du Fonds est géré conformément à l'objectif de placement du Fonds, ce qui comprend la gestion du niveau de liquidités de manière à pouvoir répondre aux demandes de rachat.

Le Fonds offre des parts des catégories A, F, I, P et O, décrites ci-après.

Parts de catégorie A	Offertes à tous les investisseurs avec l'option de paiement des frais d'acquisition à l'achat.
Parts de catégorie F	Offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et qui paient des frais annuels selon la valeur de leur actif plutôt que des commissions sur les opérations, ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement.
Parts de catégorie I	Offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, cas par cas, au gré du gestionnaire.
Parts de catégorie P	Offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qui résident dans la province d'Ontario et investissent dans le Fonds par l'entremise du gestionnaire, agissant comme courtier sur le marché dispensé. Les frais de gestion et les primes de rendement des parts de catégorie P ne seront pas supérieurs à ceux des parts de catégorie F du Fonds.
Parts de catégorie O	Offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qui résident dans la province d'Ontario ou, au gré du gestionnaire, dans d'autres provinces ou territoires, et investissent dans les Fonds par l'entremise du gestionnaire, agissant comme courtier sur le marché dispensé, ou d'un autre courtier inscrit. Les frais de gestion et les primes de rendement des parts de catégorie O ne seront pas supérieurs à ceux des parts de catégorie F des Fonds.

Sommaire des parts rachetables émises et en circulation pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 :

Catégorie A	2026	2025
Parts en circulation à l'ouverture de la période	376 790	369 369
Souscriptions	8 593	18 508
Rachats	(64 290)	(26 459)
Parts en circulation à la clôture de la période	321 093	361 418

Catégorie F	2026	2025
Parts en circulation à l'ouverture de la période	2 227 318	2 073 163
Souscriptions	114 346	217 052
Rachats	(571 559)	(148 350)
Parts en circulation à la clôture de la période	1 770 105	2 141 865

Catégorie I	2026	2025
Parts en circulation à l'ouverture de la période	97 554	58 414
Souscriptions	884	–
Rachats	(39 278)	–
Parts en circulation à la clôture de la période	59 160	58 414

Catégorie P	2026	2025
Parts en circulation à l'ouverture de la période	370 010	345 203
Souscriptions	17 275	–
Réinvestissements	790	765
Parts en circulation à la clôture de la période	388 075	345 968

Catégorie O	2026	2025
Parts en circulation à l'ouverture de la période	343 378	319 370
Souscriptions	–	477
Rachats	(10 434)	–
Parts en circulation à la clôture de la période	332 944	319 847

7. Opérations avec des parties liées

Gestion et frais du Fonds

Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds. Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour de chaque mois. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts des catégories A, F et P sont respectivement de 2,15 %, de 1,15 % et de 1,15 %. Pour les parts de catégorie I, ils sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A. Pour les parts de catégories P et O, ils ne seront pas supérieurs aux frais de gestion des parts de catégorie F.

Le gestionnaire peut recevoir, sur chaque catégorie de parts du Fonds, une prime de rendement. Le Fonds verse au gestionnaire une prime de rendement sur les parts de catégorie A et de catégorie F pour les semestres clos le 30 juin et le 31 décembre de chaque année (chacun une « période d'établissement ») correspondant à 15 % de l'excédent du rendement de la catégorie concernée sur le résultat de l'indice de référence au cours de la période d'établissement, après l'application d'un seuil de rendement (au sens donné ci-dessous), majorée des taxes applicables.

La prime de rendement est seulement versée au gestionnaire si le prix par part de la catégorie concernée à la clôture de la période d'établissement est supérieur au prix par part de la dernière période d'établissement au cours de laquelle une prime de rendement a été payée (le « seuil de rendement »).

Aucune prime de rendement n'est versée si le rendement de la catégorie concernée est inférieur au résultat de l'indice de référence au cours de la période d'établissement (un « écart négatif »). Par ailleurs, la prime de rendement est seulement versée au gestionnaire si l'écart négatif cumulé de la catégorie pour les périodes d'établissement précédentes a été comblé. La prime de rendement est calculée et comptabilisée quotidiennement pour chaque catégorie de parts au cours de chaque période d'établissement, ainsi qu'à la date de rachat en question lors du rachat de parts d'une catégorie à une autre date que le 30 juin ou le 31 décembre.

Les porteurs de parts de catégorie I peuvent négocier avec le gestionnaire une prime de rendement autre que celle indiquée précédemment, qui sera directement versée au gestionnaire, ou n'en verser aucune, conformément aux exigences réglementaires pertinentes.

Les frais de gestion et les primes de rendement sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS et la TVH.

Le gestionnaire est également responsable des activités courantes du Fonds et prend en charge à l'occasion des frais d'exploitation, comme les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais d'administration et les coûts des systèmes. Au 30 juin 2026, les frais d'exploitation absorbés par le gestionnaire s'élevaient à 46 591 \$ (néant au 30 juin 2025).

Pour la période close le 30 juin 2026, la rémunération versée par le Fonds aux membres du comité d'examen indépendant a totalisé 4 684 \$ (5 327 \$ au 30 juin 2025).

8. Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds distribue une part suffisante de son revenu de placement net imposable et de ses gains en capital nets aux porteurs de parts de sorte qu'il n'a aucun impôt à payer. Ces revenus sont imposables pour les porteurs de parts. Par conséquent, le Fonds a déterminé qu'en substance il n'était pas assujéti à l'impôt. Il ne comptabilise donc aucun impôt ni produit d'impôt différé sur les pertes en capital et autres qu'en capital. Les revenus nets de placement et les gains en capital nets (le cas échéant) sont distribués une fois l'an pour toutes les catégories.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et à l'impôt sur les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts et les impôts sur les gains en capital s'y rattachant sont présentés à titre de charge distincte dans l'état du résultat global et comme un élément de passif dans l'état de la situation financière. S'il y a lieu, le Fonds comptabilise un passif d'impôt différé estimé selon les gains latents pour tenir compte des impôts à payer sur d'éventuels gains en capital réalisés à la vente de titres.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables ultérieurs.

Les informations relatives aux reports prospectifs de pertes ne sont pas présentées dans les présents états financiers intermédiaires, mais seront présentées dans les états financiers annuels audités du Fonds pour 2026.

9. Coûts de transactions

Dans certaines circonstances, il peut arriver que le sous-conseiller en valeurs du Fonds exécute certaines opérations de portefeuille auprès de courtiers qui offrent des services de courtage ou de recherche, soit directement, soit dans le cadre d'une entente de partage des commissions. Ces services peuvent comprendre la production de rapports ou d'autres communications concernant des entreprises, des secteurs d'activité, des pays ou régions et des événements économiques, politiques et juridiques.

Le total des commissions de courtage versées pour la période close le 30 juin 2026 s'élevait à 37 213 \$ (40 042 \$ au 30 juin 2025). Aucune entente de partage des commissions n'avait cours pendant les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables s'établit comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 :

	2026			2025		
	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$	Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part \$	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$	Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part \$
Catégorie A	(168 574)	351 629	(0,48)	244 369	366 693	0,67
Catégorie F	(842 222)	1 931 388	(0,44)	1 543 534	2 077 364	0,74
Catégorie I	(23 056)	84 930	(0,27)	49 708	58 414	0,85
Catégorie P	(164 372)	376 492	(0,44)	266 314	345 663	0,77
Catégorie O	(112 641)	334 039	(0,34)	253 974	319 589	0,79